

La commune de Meymac renouvelle pour 12 ans son partenariat historique avec Saur pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement

La commune de Meymac renouvelle sa confiance à Saur, son délégataire historique depuis 30 ans, en lui confiant pour les 12 années à venir la responsabilité de l'exploitation du service public d'eau potable et d'assainissement. Ce nouveau contrat, d'un chiffre d'affaires annuel de 330 000 euros, associe modernisation des installations, sécurisation durable de l'approvisionnement en eau et préparation de la transition écologique.

La signature, intervenue le vendredi 6 février, a réuni Philippe Brugère, maire de Meymac, François Hollande, ancien Président de la République aujourd'hui député de la Corrèze, ainsi qu'Estelle Grelier, présidente de Saur France.

Un partenariat de 30 ans, au service du territoire

Partenaire de la Commune de Meymac depuis 1996, Saur voit son contrat renouvelé pour douze années supplémentaires. Ce renouvellement confirme la confiance durable accordée par la collectivité et illustre la capacité de Saur à accompagner les territoires ruraux dans la gestion de leurs services publics de l'eau.

Ce partenariat s'inscrit dans une vision partagée : garantir un service public de l'eau fiable, résilient et durable, tout en anticipant les enjeux climatiques et environnementaux spécifiques au territoire corrézien.

Dans le cadre de ce nouveau contrat, Saur s'engage à poursuivre une modernisation technique continue des installations, à assurer une astreinte 24h/24 et 7j/7, et à garantir une réactivité élevée en cas d'urgence. La mise à disposition d'outils numériques de suivi viendra renforcer la performance et la transparence du service.

Des investissements continus pour moderniser et sécuriser le service

Sur la période 2023-2025, la Commune de Meymac et Saur ont mené un ensemble d'opérations techniques majeures illustrant un travail continu de modernisation,

sécurisation et renouvellement du service de l'eau, aussi bien en eau potable qu'en assainissement.

Parmi les principales réalisations :

- **La modernisation complète des systèmes de chloration** sur trois sites stratégiques, renforçant la sécurité sanitaire de l'eau distribuée ;
- **Le renforcement hydraulique des réseaux**, avec la création de bypass et d'interconnexions structurantes, notamment route de Lavaur, contribuant à la résilience hydraulique du territoire ;
- **Le renouvellement du patrimoine réseau**, avec près d'1,3 km de canalisations remplacées pour fiabiliser l'alimentation en eau ;
- **L'amélioration de la surveillance de la station d'épuration**, grâce à l'installation de capteurs et d'outils de supervision permettant un pilotage plus fin des équipements.

Ces actions ont permis de **sécuriser l'alimentation en eau**, de moderniser les installations de potabilisation et d'assurer la continuité du service public pour les habitants.

Préparer la transition écologique et préserver la ressource

Au-delà des investissements techniques, la collaboration entre Meymac et Saur s'illustre également par une **approche proactive de la transition écologique**. Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et de renforcement des objectifs de développement durable, ce partenariat s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale de résilience face au changement climatique.

Entre 2023 et 2024, une étude complète d'opportunité et de faisabilité a été menée sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) et la récupération des eaux de pluie. Structurée en quatre phases, cette étude a permis d'identifier les usages potentiels liés aux activités urbaines, agricoles et aux activités économiques locales, d'analyser les besoins des maraîchers « Les Orts du Lac » et de cartographier les ressources en eau mobilisables à l'échelle du territoire.

Ces travaux préparatoires permettent aujourd'hui à la Commune de Meymac de disposer d'une vision claire des opportunités de gestion circulaire de l'eau, avec notamment la perspective d'une REUT agricole de qualité B par goutte-à-goutte et d'une valorisation des eaux de pluie pour des usages urbains.

Estelle Grelier, Présidente de Saur France, déclare : « Aux côtés de la Commune de Meymac, nous poursuivons une collaboration technique et humaine, engagée depuis plus de trois décennies. Je me réjouis de la confiance renouvelée de la municipalité envers les équipes de SAUR France, qui opèrent avec compétence et engagement, les services publics d'eau potable et d'assainissement. Ce partenariat repose sur une performance opérationnelle robuste et conjugue la modernisation des infrastructures et l'innovation pour anticiper et adapter le service aux impacts du changement climatique, au bénéfice des habitants de Meymac et de l'attractivité de la commune. ».



A propos de Saur :

En tant que première entreprise de l'eau à émettre des blue bonds en 2024, Saur ouvre la voie à l'intégration de la responsabilité environnementale et de l'innovation financière. Le Groupe propose des services de haute qualité et des solutions intelligentes pour la gestion de l'eau, au service de tous – des petites communes aux grandes villes et aux acteurs industriels – tout en protégeant l'environnement.

Guidé par sa raison d'être, « militer pour redonner à l'eau la valeur qu'elle mérite », Saur dessert 20 millions de consommateurs et collabore avec 9 200 collectivités locales et clients industriels. En 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,3 milliards d'euros et employait 12 000 collaborateurs à travers le monde. Présent dans plus de 25 pays, dont Chypre, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis, Saur assure des missions essentielles de traitement et distribution d'eau potable, de traitement des eaux usées et de gestion intelligente de l'eau pour les collectivités et les industries.

www.saur.com